

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 38

Artikel: Où ça, des larmes ?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200450>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

assister. Une voiture est là; venez. Assistez à la cérémonie, ce sera plus convenable.» Et presque toujours, le père, quoique surpris, se résigne.

Il n'y a pas longtemps, une jeune fille de vingt et un ans, au moment où un clergyman bénissait son union, trouva bon, quand selon l'usage l'officiant demanda: « Qui donne cette femme à cet homme? » de prononcer ce speech caractéristique:

— Personne ne me donne à l'homme que j'ai choisi, sinon moi-même. La question que vous venez de formuler date de temps, heureusement passés, où la femme était considérée et se considérait comme une chose, comme une esclave, dont ses parents disposaient à leur guise... Si je ne consentais pas à m'unir à mon fiancé, aucune force humaine ne saurait m'y contraindre. Je prie donc mon père de ne pas répondre à la question posée et je déclare que je me donne moi-même et moi seule à l'homme que voici.

Et comme le clergyman demandait encore à la jeune femme si elle promettait respect et obéissance à son mari:

— Du respect, tant qu'on voudra, répondit-elle, à la condition que mon mari reste toujours digne de mon estime. Mais je fais toutes mes réserves quant à l'obéissance. Je ne suis pas une esclave. Je prends un époux, un ami tendre, non pas un maître!

L'auto-suggestion. — Une bonne femme de St-Prex, à son mari:

— Vrai, je n'y comprends rien: tu n'as ni l'argent ni la santé pour aller boire et cependant ton nez devient de plus en plus rouge.

— C'est peut-être de l'auto-suggestion, comme dit le régent, car je pense souvent à du Salvagnin.

Où ça, des larmes? — Amélie, à Jeanne qui vient de décrocher le téléphone:

— Avait-elle l'air bien triste?
— Oh! elle avait des larmes aux yeux dans la voix!

Que les temps sont changés!

Certes, les lecteurs du *Conteur* ne se peuvent plaindre que nous leur servons trop souvent de la statistique. C'est là, nous en convenons, un mets très indigeste et dont il ne faut user qu'à petites doses. Néanmoins, il est certaines statistiques qui ne manquent pas d'intérêt et qui donnent lieu à de curieuses comparaisons.

Ainsi, le *Messageur vaudois*, almanach paru en 1848, nous apprend qu'en 1847 la population du canton de Vaud était de 198,000 âmes (281,379 lors du recensement de 1900), dont 16,000 confédérés et 5000 étrangers. Lausanne avait alors 12,000 habitants (aujourd'hui, tout près de 50,000). La population était, en moyenne, de 1650 habitants par lieue carrée (aujourd'hui 103 hab. par kilomètre carré du sol productif, estimé à 2728 kil. carrés).

Les salines de Bex produisaient annuellement 34,000 quintaux de sel. Les forges de Vallorbe occupaient une quarantaine de personnes et leur production représentait une valeur d'environ 170,000 francs par an.

« On évalue, dit l'auteur de la statistique que nous citons, à 25,000 poses le terrain labourable qui ne reçoit qu'une demi-culture ou en est entièrement privé; en admettant que 10 poses nourrissent une famille, 2,500 familles, soit 10,000 personnes, au moins, y trouveraient une existence honorable et facile, bien préférable aux émigrations en Amérique ».

Le prix d'une pose de champs était de 400 fr.; dans quelques localités, il s'élevait jusqu'à 1000 fr. Pour les prés, le prix était de 3 à 400 fr. la pose (5 à 600 près des villages); pour les forêts 25 fr. la pose dans les Alpes, 40 dans le Jura, et 60 dans le Jorat.

On comptait alors environ 14000 poses de vignes, produisant en moyenne 70,000 chars de vin. Au pied du Jura, les vignes se vendaient de 1600 à 3000 fr. la pose; à la Côte de 3000 à 5000 fr.; de Lausanne à Montreux, de 6000 à 8000 fr., quelquefois le double ou le triple.

L'exportation du vin était de 25,000 chars par an, évalués à 2 millions de francs. Le tabac produisait en moyenne 70,000 fr. par an.

D'après un recensement de 1832, les industriels étaient au nombre de 8140. Voici quelques chiffres de détail concernant les industries principales.

Aubergistes, cabaretiers et pintiers, 650; bouchers, 75; boulangers, 172; brasseurs, 10; chapeliers, 42; charpentiers, 458; charrons, 282; chocolatiers, 17; cordonniers, 820; distillateurs, 30; fabricants de musique et mécaniciens, 14; — de cotonnes, 3; — de tabacs, 19; — de vans, fourches et rateaux, 167; — de produits chimiques, 3; fabrication de dentelles, 751; filature de laines et cotons, 40; facteurs d'instruments, 4; ferblantiers, 56; gantiers et culottiers, 4; gypsiers, 41; graveurs, 2; huileries, 21; horlogers, 100; imprimeries, 9; libraires et relieurs, 39; maçons et tailleurs de pierre, 352; maréchaux et taillandiers, 406; menuisiers, 345; moulins 208; papeteries, 4; potiers d'étain et fondeurs, 23; sabotiers, 43; scieries, 127; selliers, 102; serruriers, 97; tailleurs d'habits, 519; tanneries, 83; teinturiers, 38; tisserands, 700; tourneurs, 53; tuileries, 56; tonneliers, 157.

On comptait 50 négociants en gros, une soixantaine de marchands de vin, une vingtaine de commissionnaires, une trentaine de courtiers et un millier de marchands détailliers.

Les importations s'élevaient à 180,000 quintaux de marchandises, les exportations à 60,000 et le transit à 155,000.

On comptait 10 routes de première classe et 10 de seconde; elles parcouraient 100 et quelques lieues.

La distribution des lettres et chargés avait lieu tous les jours dans 134 localités, 6 fois par semaine dans quarante autres, 5 fois dans 5 communes, 4 fois dans 7 endroits, 3 fois dans 225 endroits, 2 fois dans de petits hameaux.

On comptait 13 caisses d'épargne. Celle de Vevey, la plus ancienne, date de 1813; à la fin de 1836 elles comptaient 3710 déposants et des dépôts pour 971,285 fr.

Le cadastre général du canton indiquait 516,947 articles. On comptait 8,000 propriétaires, le paysan qui possédait 15 poses de pré ou de terre cultivée était réputé à son aise.

Le total du billon de cuivre en circulation était de 663,582 fr., celui des pièces de 5 batz de 267,058 fr., soit en tout 920,640 fr.

Le dixième de la population vaudoise était dans l'indigence. On comptait un millier de mendiants. L'ivrognerie était déjà la cause de la misère d'un tiers des individus assistés. 273,000 francs étaient répartis annuellement par les communes entre les indigents, et 25,000 francs par l'Etat.

On comptait 586 écoles primaires fréquentées par 30,626 écoliers, pour lesquels on dépensait 160,000 francs.

Il se publiait une vingtaine d'écrits périodiques, dont 5 politiques, 2 religieuses, 1 d'agriculture, 1 d'éducation populaire, 1 pour l'enfance, 1 bulletin du Grand Conseil et 8 feuilles d'avis.

La Bibliothèque cantonale comptait 33,000 volumes.

La répartition des milices par arrondissement était la suivante:

Vevey et Moudon, 3984; Aigle et Château-d'Ex, 2626; Lausanne et La Vaux, 4668; Nyon et Aubonne, 3616; Orbe et Echallens, 4650; Yverdon et Grandson, 3836; Morges et Cossonay, 3634; Payerne et Lucens, 3142. En tout, 29,436.

10 détachements de recrues, environ 1,100 hommes, passaient annuellement à l'école militaire.

Le corps de gendarmerie était fort de 200 hommes.

Les revenus nets, en 1845, étaient: Domaines et bâtiments, 9,894 fr.; forêts, 50,779; salines, 31,389; vente du sel, 236,945; intérêts des créances, 36,376; chasse, 8,438; pêche, 4,434; postes et messageries, 136,333; péages, 162,754; commerce de la poudre, 13,120; impôt foncier, 392,420; droit de mutation, 255,366; timbre, 56,395; impôt sur les boissons, 103,886; patentes d'auberges, 24,957; permis de domicile, 17,203; impôt sur les voitures et chevaux de selle, 10,873; impôt sur les chiens, 6,974; recettes diverses, 10,758; au total, 4,569,305 fr.

Les dépenses: Administration générale, 452,662 fr.; justice et police, 183,793; dépenses fédérales, 5,556; culte, 231,973; instruction publique, 212,384; encouragements des arts et sciences, 4,460; secours, 64,186; police de santé, etc., 12,183; routes, digues, etc., 174,415; — service extraordinaire, 107,352; bâtiments, 49,681; militaire fédéral, 1,247; — cantonal, 334,530; gendarmerie, 84,497; domaines, 939; plans, cadastres, etc., 49,620; dépenses diverses, 8,053; au total, 4,737,558 fr.

Le rentier de l'Etat s'élevait à 916,216 fr.; le fonds d'avance à 799,092.

Joyzelle, conte d'amour, de M. Maeterlinck, a été joué, au Théâtre, jeudi passé, devant une salle presque vide. Prose délicieuse: presque des vers, presque de la musique, qui chante l'amour dans toute sa force et toute sa pureté. Interprété par des artistes qui ont une âme et qui savent la faire vibrer, Joyzelle a obtenu un très grand succès.

C'est le tour de l'artiste, maintenant. — Nous avons acclamé, il y a trois mois, à Beaulieu, le régisseur hors ligne, consciencieux, dévoué, qu'est M. **Gémier**; c'est maintenant l'artiste, non moins remarquable, que nous aurons occasion d'applaudir, au Théâtre, mercredi, dans **La Raibouilleuse**, pièce en 4 actes, de M. Emile Fabre, d'après Balzac. M. Gémier jouera le rôle du colonel Bridau, qu'il a créé à Paris. Il est accompagné de **Mme Cora Laparcerie**, de l'Odéon, de **M. Hugues Delorme** et de plusieurs autres artistes des principaux théâtres de Paris. S'il était nécessaire d'en dire plus, nous ajouterions que l'organisateur de la tournée est **Ch. Baret**.

Voulez-vous voir courir tout Lausanne?

— C'est le moment. Depuis sept heures du soir on ne rencontre que gens qui courent, et tous dans la même direction.

— Hé! bonjour, vous êtes bien pressé! Où courez-vous donc ainsi? — Venez, venez, vous verrez.....

Un peu plus loin: — Tiens! bonjour, vous courez aussi? — Parbleu! — Où allez-vous? — Au Kursaal.

Autour de vous, tout le monde court: — Où allez-vous? Au Kursaal. — Et vous? Au Kursaal. — Et vous aussi, au Kursaal? — Le bon sens! — Eh ben quoi, qu'y a-t-il? Il brûle? — Mais non, mais non. Comment, vous ne savez pas? Il y a **Paulus**! — Qui... quoi... Paulus? — Vous ne connaissez pas Paulus? — Ah!... oui, oui, oui!... Paulus!... Paulus... de Paris?... Il est là? — Mais, oui; et pour quatre jours seulement. Vous venez avec? — Bigre! je vous crois. Allons, courons! courons!

Gais et contents,
Nous allons triomphants,
La, la, la, la, la, la...

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Hovard.